



CHEER QUÉBEC
7665 Boulevard Lacordaire, Montréal (Qc.), H1S 2A7
514-252-3145
info@cheerleadingquebec.com

APPEL D'OFFRE

Items promotionnels - Événements 2024

Cheer Québec (Fédération de cheerleading du Québec – FCQ) lance des **appels d'offres pour la confection et la vente d'items promotionnels chee(boucles, vêtements et autres articles) pour les championnats 2024 de Cheer Québec.**

RÉGIONAUX

Montréal	Montérégie	Québec
21 janvier 2024	27 janvier 2024	28 janvier 2024

DATE LIMITE DE L'APPEL D'OFFRE

Les fournisseurs intéressés doivent soumettre une proposition au maximum le 1er décembre 2023. Les décisions des fournisseurs pour les championnats régionaux sera prise dans la semaine du 4 décembre 2023.

BOUCLES

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant de l'événement ;
- Confectionner les modèles de boucle en fonction des demandes et l'ajuster selon les commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le-s modèle-s au maximum le 11 décembre 2023 ;
 - Avoir fait approuver le modèle final au maximum le 22 décembre 2023 ;
 - Avoir confectionné un minimum de 50 boucles par événement (un total de 150 boucles) au maximum le 21 janvier 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 2 février 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items pour les trois championnats régionaux ;
- Assurer le transport des articles à l'emplacement des trois championnats régionaux;
- Aucune sous-traitance pour la fabrication ne pourra être faite par le fournisseur sélectionné.

La soumission doit minimament inclure :

- La description du service offert par l'entreprise (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec.

FAIRE UNE SOUMISSION
BOUCLES RÉGIONAUX

VÊTEMENTS

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant inscrit à l'événement ;
- Offrir au moins un modèle de T-shirt ;
- Offrir des grandeurs enfants et adultes qui conviennent à toute diversité corporelle ;
- Confectionner les modèles de vêtements selon les demandes et les ajuster en fonction des commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le-s modèle-s au maximum le 11 décembre 2023 ;
 - Avoir fait approuver le-s modèle-s final-aux au maximum le 22 décembre 2023 ;
 - Avoir confectionné les articles au maximum le 21 janvier 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 2 février 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items pour les trois championnats régionaux ;
- Assurer le transport des articles à l'emplacement des trois championnats régionaux.

La soumission doit minimalement inclure :

- La liste des vêtements promotionnels qui seront offerts ;
- Le type de service offert par l'entreprise (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec ;
- Le fournisseur peut également proposer d'autres vêtements promotionnels que le t-shirt.

FAIRE UNE SOUMISSION
VÊTEMENTS RÉGIONAUX

AUTRES ARTICLES

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant inscrit à l'événement ;
- Présenter le-les modèle-s et le-les ajuster en fonction des commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le-s modèle-s au maximum le 11 décembre 2023 ;
 - Avoir fait approuver le-s modèle-s final-aux au maximum le 22 décembre 2023 ;
 - Avoir confectionné les articles au maximum le 21 janvier 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 2 février 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items pour les trois championnats régionaux ;
- Assurer le transport des articles à l'emplacement des trois championnats régionaux ;
- Aucune sous-traitance ne pourra être faite par le fournisseur sélectionné.

La soumission doit minimalement inclure :

- La liste des items promotionnels ;
- La description du produit et le type de service offert (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec.

FAIRE UNE SOUMISSION
RÉGIONAUX AUTRES ITEMS

Complexe JC Perreault
St-Roch-de-l'achigan

16-17 mars 2024

DATE LIMITE DE L'APPEL D'OFFRE

Les fournisseurs intéressés doivent soumettre une proposition au maximum le **1er décembre 2023**.
La décision des fournisseurs pour le championnat provincial sera prise dans la semaine du **4 décembre 2023**.

BOUCLES

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant de l'événement ;
- Confectionner les modèles en fonction des demandes et, si nécessaire, l'ajuster selon des commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le modèle de la boucle au maximum le 1^{er} février 2024 ;
 - Avoir fait approuver le modèle final au maximum le 11 février 2024 ;
 - Avoir confectionné un minimum de 150 boucles pour le 15 mars 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 22 mars 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items lors du championnat provincial ;
- Assurer le transport des articles à l'emplacement du championnat provincial ;
- Aucune sous-traitance ne pourra être faite par le fournisseur sélectionné.

La soumission doit minimalement inclure :

- La description du service offert par l'entreprise (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec ;
- Le fournisseur peut également proposer d'autres articles promotionnels que la boucle.

VÊTEMENTS

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant inscrit à l'événement ;
- Offrir au moins un modèle de t-shirt et un modèle de coton ouaté/crew neck ;
- Offrir des grandeurs enfants et adultes qui conviennent à toute diversité corporelle ;
- Confectionner les modèles de vêtements en fonction des demandes et les ajuster en fonction des commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le-s modèle-s au maximum le 1er février 2023 ;
 - Avoir fait approuver le-s modèle-s final-aux au maximum le 11 février 2023 ;
 - Avoir confectionné les articles au maximum le 15 mars 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 22 mars 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items lors du championnat provincial.
- Assurer le transport des articles à l'emplacement du championnat provincial

FAIRE UNE SOUMISSION
BOUCLES PROVINCIAL

VÊTEMENTS (suite)

La soumission doit minimalement inclure :

- La liste des vêtements promotionnels ;
- Le type de service offert par l'entreprise (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec ;
- Le fournisseur peut également proposer d'autres vêtements promotionnels que le t-shirt et le coton ouaté/crew neck.

FAIRE UNE SOUMISSION
VÊTEMENTS PROVINCIAL

AUTRES ARTICLES

Le fournisseur sélectionné doit minimalement :

- Être un exposant inscrit à l'événement ;
- Présenter le-les modèle-s et l'ajuster en fonction des commentaires ;
- Respecter l'échéance demandée par Cheer Québec ;
 - Fournir le-s modèle-s au maximum le 1er février 2024 ;
 - Avoir fait approuver le-s modèle-s final-aux au maximum le 11 février 2024 ;
 - Avoir confectionné les articles au maximum le 15 mars 2024 ;
- Remettre un pourcentage des ventes ou un montant fixe à Cheer Québec via un don par la plateforme Placements Sports au maximum le 22 mars 2024 ;
- Fournir le personnel nécessaire à la vente des items lors du championnat provincial.
- Assurer le transport des articles à l'emplacement du championnat provincial
- Aucune sous-traitance ne pourra être faite par le fournisseur sélectionné.

La soumission doit minimalement inclure :

- La liste des items promotionnels ;
- La description du produit et le type de service offert (transfert, collage, etc.) ;
- Le prix de vente proposé par article ;
- Le pourcentage des ventes ou le montant remis à Cheer Québec.

FAIRE UNE SOUMISSION
AUTRES ITEMS PROVINCIAL